



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-cinquième session

185 EX/8

PARIS, le 30 août 2010
Original anglais

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

PROGRÈS ET DIFFICULTÉS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION POUR TOUS (EPT) D'ICI À 2015

Résumé

Conformément à la décision 174 EX/8 et 182 EX/10, la Directrice générale fait le point sur les progrès de l'Éducation pour tous, à travers le monde, et expose la manière dont l'UNESCO entend relever les défis formulés dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 ou à l'occasion de la 9^e réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous qui s'est tenue à Addis-Abeba.

Les incidences financières et administratives des activités prévues s'inscrivent dans le cadre du document 35 C/5 ; quand ce n'est pas le cas, les activités ne seront exécutées que si une aide extrabudgétaire peut être obtenue.

Action attendue du Conseil exécutif : décision figurant au paragraphe 16.

1. À moins d'une accélération sensible du rythme actuel de progression, les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) ne seront pas atteints d'ici à 2015. L'éducation primaire universelle – qui est aussi un des deux objectifs relatifs à l'éducation parmi les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – ne sera pas une réalité, d'après les estimations fondées sur l'évolution actuelle qui prévoient qu'en 2015, il y aura encore 56 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire qui ne le seront pas. Les décisions prises aujourd'hui et ces prochaines années par les administrations nationales et les partenaires de l'éducation seront d'une importance cruciale si l'on veut combler les manques du secteur éducatif de nombreux pays, en matière de politiques, de données, de capacités, de gouvernance, de financement et de sensibilisation.

Progrès et défis de l'Éducation pour tous

2. Les rapports mondiaux de suivi de l'EPT¹ font état de progrès remarquables depuis 2000, notamment en ce qui concerne le nombre d'inscrits et la parité entre les sexes dans le primaire et

¹ Comme d'autres documents, notamment des rapports sur une région ou un pays ainsi que des rapports thématiques ; de même que le travail de suivi effectué par diverses organisations (par exemple, l'Institut de statistique de l'UNESCO, la Division de statistique des Nations Unies, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et Eurostat) et les documents préparés pour de grandes manifestations comme les conférences mondiales sur l'éducation organisées par l'UNESCO en 2008-2010.

le premier cycle du secondaire. Le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et qui ne le sont pas a diminué de 33 millions depuis 1999, tandis que les taux nets de scolarisation en Asie du Sud ou de l'Ouest et en Afrique subsaharienne ont triplé et quintuplé par rapport aux années 1990, atteignant 86 % et 73 % respectivement².

3. Mais dans certains cas, l'accroissement du nombre d'inscrits s'est fait au détriment de la qualité de l'enseignement. Presque un enfant sur trois scolarisé dans le primaire en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud ou en Asie de l'Ouest ne termine pas sa scolarité. Dans beaucoup de pays, un grand nombre d'écoliers du primaire et du secondaire quitte l'école sans avoir acquis les connaissances théoriques ou pratiques, les valeurs et la tournure d'esprit nécessaires au plein développement de leur potentiel. Beaucoup d'enfants, de jeunes et d'adultes n'ont pas le bagage qu'il leur faudrait pour une vie réussie et productive, parce que l'enseignement qu'ils ont reçu était insuffisant et les méthodes pédagogiques ou d'apprentissage mal adaptées.

4. Par ailleurs, l'équité reste un problème de premier plan. De graves inégalités persistent dans l'éducation, d'un pays à l'autre ou à l'intérieur d'un même pays. La pauvreté, la discrimination sexuelle, le handicap, l'identité culturelle, la langue, l'emplacement géographique, et d'autres facteurs encore, privent beaucoup d'individus d'occasions d'apprendre ou de recevoir un enseignement de qualité. En 2007³, sur les 128 pays pour lesquels on dispose de données, 62 seulement avaient atteint ou presque les quatre objectifs les plus faciles à chiffrer de l'EPT. Le Rapport mondial de suivi classe 32 pays comme étant loin des objectifs de l'EPT, et ce chiffre serait plus élevé encore si l'on disposait des données concernant plusieurs autres pays où les conditions sont précaires.

5. En outre, la priorité donnée à la scolarisation et à l'égalité entre les sexes dans le primaire et le premier cycle du secondaire a amené à négliger relativement les autres objectifs en matière d'éducation. De fait, quelque 759 millions d'adultes, dont les deux tiers sont des femmes, ne possèdent pas les compétences de base des alphabétisés ; le manque de formation professionnelle et, pour les adultes, l'absence de possibilités d'apprentissage aggrave encore l'exclusion des jeunes et des adultes ; et faute d'une éducation et d'une protection de la petite enfance (EPPE) le développement physique, cognitif, social et affectif de millions d'enfants se trouve entravé. Enfin, au moins 72 millions d'enfants dans le monde restent privés d'une éducation primaire.

6. Atteindre les objectifs de l'EPT restera une gageure si on ne trouve pas davantage de moyens financiers. On estime que la réalisation de certains des objectifs EPT⁴ d'ici à 2015 demandera 16 milliards de dollars des États-Unis de plus par an. Si la part du produit intérieur brut (PIB) consacrée à l'éducation a augmenté d'environ 60 % chez les pays à faible revenu depuis 1999, l'investissement reste inégal – allant de plus de 6 % du PIB dans certains pays à moins de 3 % dans d'autres. L'aide à l'éducation a augmenté globalement ces 10 dernières années, mais il est très inquiétant de constater qu'en 2009, l'aide totale à l'éducation a diminué pour la première fois depuis 2002 (voir annexe I pour plus de détails). Tout aussi préoccupant est le fait que la Déclaration du G-8 à Muskoka (Sommet des 25 et 26 juin 2010) ne mentionne nulle part la

² En règle générale, le présent rapport se réfère au *Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT : Atteindre les marginalisés*. 2010, Paris, Presses de l'UNESCO/Oxford University Press.

³ Ce calcul se fonde sur l'indice du développement de l'Éducation pour tous (IDE) défini dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT et qui donne une mesure composite des progrès d'ensemble, en prenant en compte les 4 objectifs les plus faciles à chiffrer (objectif 2 – éducation primaire universelle, objectif 4 – alphabétisation des adultes, objectif 5 – parité et égalité entre les sexes, objectif 6 – qualité de l'éducation).

⁴ Le Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT contient des estimations qui correspondent à une amélioration de la couverture des programmes relatifs à la petite enfance, l'éducation primaire universelle ainsi que l'alphabétisation des adultes et englobent 46 pays à faible revenu pour lesquels des données sont disponibles. Cette estimation chiffre le supplément de dépenses que représente la scolarisation des derniers 10 % des enfants actuellement non scolarisés.

reconstitution des ressources destinées à l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT (IMOA-EPT) ni le financement de l'éducation en général.

Réponses de l'UNESCO à ces défis

7. En tant qu'organisme chef de file chargé de la coordination de l'EPT, l'UNESCO réagit vigoureusement face à ces défis. Ainsi, l'Organisation (1) améliore la coordination du processus EPT, (2) ranime la volonté politique d'investir dans l'éducation, et (3) développe les capacités des États membres à planifier, gérer et contrôler des systèmes efficaces d'éducation.

A. Améliorer la coordination du processus de l'EPT

8. Les efforts des nombreuses parties prenantes à la réalisation des objectifs EPT n'auront un impact tangible que s'il y a une coordination efficace. C'est pourquoi la Directrice générale souhaite réunir les chefs de secrétariat des cinq partenaires pour l'EPT – l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale – de façon à améliorer la coopération pour l'EPT, en définissant une répartition des tâches qui corresponde mieux aux besoins des pays. Ce sera la première réunion des chefs de secrétariat des organisations compétentes depuis le Forum mondial de l'éducation à Dakar en 2000. De plus, les relations de travail entre l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale sont actuellement redynamisées grâce à des rencontres régulières des chefs de service responsables de l'éducation au sein de ces organisations.

9. Dans le prolongement de la Déclaration d'Addis-Abeba, l'UNESCO cherche aussi à rendre plus efficace le Groupe de haut niveau sur l'EPT et le mécanisme de coordination sous-jacent, au moyen de consultations internes et externes. Ainsi, aux récentes réunions du Groupe consultatif international sur l'EPT et lors de la Consultation collective des organisations non gouvernementales (CCONG) avec les organisations partenaires EPT, l'UNESCO a piloté un examen des mécanismes, structures et réunions actuelles EPT, dans le contexte du cadre d'action de Dakar et des défis d'aujourd'hui. Le sentiment général qui se dégage de ces consultations est que les mécanismes actuels de coordination et la structure d'un groupe de haut niveau ne suscitent pas un accroissement sensible ni du soutien politique de haut niveau, ni des ressources techniques et financières. Il faut aussi davantage de concertation et d'échanges entre les protagonistes, notamment en ce qui concerne les principales manifestations EPT (voir annexe II), davantage de transparence et une coordination plus étroite entre les processus EPT à différents niveaux. S'inspirant de ces consultations, une étude sur l'architecture de la coordination EPT est en cours.

B. Ranimer la volonté politique d'investir dans l'éducation

10. On constate que c'est la volonté politique qui est le moteur le plus puissant d'une accélération pour l'EPT. Il est encore essentiel, pour le développement de l'éducation, de prêcher la bonne parole de l'EPT, en particulier auprès de ceux qui ne seraient pas encore convertis, tant dans les milieux politiques que dans l'ensemble de la société civile. L'UNESCO use donc de son influence auprès des gouvernements afin que ceux-ci fassent de l'éducation une priorité de l'action des pouvoirs publics à l'échelon national et de politiques plus ciblées de développement ou de lutte contre la pauvreté, et par des mesures appropriées, combler le manque de financement et assurent une utilisation efficace des fonds et leur répartition équitable.

11. Dans cette optique, l'UNESCO continuera de faire valoir l'importance de l'éducation à l'occasion d'événements marquants sur le plan du développement international, par exemple la manifestation organisée en marge de la Réunion plénière à haut niveau sur les OMD ou le Sommet du G-20. Le Secteur de l'éducation cherchera toutes les occasions de faire connaître ses idées lors d'événements très médiatiques, comme le Sommet de l'éducation qui s'est tenu en même temps que la Coupe du monde de football en Afrique du Sud, en juillet 2010, et auquel

l'UNESCO a apporté une contribution non négligeable, sous la forme d'une note conceptuelle et d'un document final. L'UNESCO organisera aussi une série de manifestations internationales sur l'éducation d'ici à 2015, à commencer par la Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance, du 27 au 29 septembre 2010, à Moscou (Fédération de Russie).

12. Membre actif du Groupe de travail sur les financements innovants et l'éducation, qui relève du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, l'UNESCO encouragera la recherche de nouvelles méthodes de financement – par exemple, à la première réunion du Groupe consultatif d'experts récemment créé pour étudier la conversion de la dette et les approches novatrices du financement de l'éducation (2 septembre, Paris). Bien que la conjoncture économique mondiale n'ait pas été propice ces derniers mois à la tenue d'une conférence d'annonce de contributions, l'UNESCO ne perdra pas de vue cette possibilité, en étroite collaboration avec l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT (IMOA-EPT).

13. Une part importante du travail de sensibilisation consiste à mettre en lumière la contribution de l'éducation à la réalisation d'autres objectifs de développement. Pour associer plus étroitement l'éducation à d'autres domaines du développement, l'UNESCO continuera à encourager la collaboration interorganisations et à tirer parti d'initiatives existantes telles que celle programmée par l'Organisation sur l'éducation et le changement climatique. Enfin l'UNESCO participera activement aux travaux préparatoires de la prochaine série d'OMD dont l'Organisation est convaincue qu'ils doivent mettre l'accent sur l'équité et reconnaître le rôle central de l'éducation dans le développement.

C. Développer les capacités des États membres à planifier, gérer et contrôler des systèmes efficaces d'éducation

14. La volonté politique doit se concrétiser tant par des structures appropriées – juridiques, de gestion publique et d'administration – que par des plans et politiques en matière d'éducation qui soient dotés de ressources suffisantes. La bonne gouvernance, au sens d'une plus grande responsabilisation, transparence et participation, peut permettre d'exploiter de façon plus efficace diverses ressources. Pour ce faire, il est indispensable de disposer de moyens suffisants au niveau institutionnel, logistique et individuel. L'UNESCO est particulièrement bien placée pour aider les pays à formuler des diagnostics plus précis et à planifier ou mettre en place des systèmes d'éducation de qualité, globaux et sans exclusive. Au titre de la stratégie d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale (UNESS), l'Organisation renforce son soutien aux pays, dans le domaine des politiques et de la planification, par exemple en améliorant les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) qui aident les décideurs à adopter des décisions et des plans les meilleurs possible. Dans ses activités normatives et opérationnelles, l'UNESCO veillera plus que jamais à privilégier la qualité et l'équité de l'éducation, tout en anticipant les besoins éducatifs futurs et en répondant aux questions d'actualité.

Réfléchir à l'avenir

15. Pour relever le défi de l'EPT, ces cinq prochaines années, il faudra une direction énergique et une coordination efficace du mouvement EPT assurées par l'UNESCO. Fidèle à sa vocation, autant qu'à la vision stratégique et au cadre de programmation définis par le 34 C/4, le 34 C/5 et bientôt le 36 C/5, l'UNESCO suivant sa conception globalisante et sans exclusive d'un apprentissage tout au long de la vie, continuera d'améliorer la coordination et la mise en œuvre de l'EPT, aux niveaux mondial, régional et national, en fonction de ses avantages comparatifs eu égard à son budget modeste. Dans les mois qui viennent, l'UNESCO et ses partenaires s'appuieront sur l'étude de la coordination EPT et tireront parti de l'élan donné par le Sommet sur les OMD. L'UNESCO tout entière se mobilisera pour l'EPT eu égard à l'horizon 2015, tout en poursuivant sa réflexion au-delà de cette échéance, dans le prolongement du débat entamé à la réunion du Groupe de haut niveau, à Addis-Abeba en 2010.

Action attendue de Conseil exécutif

16. À la lumière de ce qui précède, le Conseil exécutif voudra peut-être adopter une décision dans ce sens :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant sa décision 182 EX/10,
2. Ayant examiné le document 185 EX/8,
3. Notant avec satisfaction les efforts de la Directrice générale pour convaincre de la nécessité d'un accroissement du financement de l'EPT, y compris grâce à de nouvelles sources de financement,
4. Se félicitant aussi du rôle pilote de l'UNESCO en vue d'améliorer l'efficacité du Groupe de haut niveau et des mécanismes de coordination étayant l'EPT,
5. Saluant les efforts redoublés de la Directrice générale visant à réaffirmer le rôle crucial de l'éducation pour le développement, à l'occasion de grandes manifestations prochaines,
6. Note avec satisfaction que l'UNESCO poursuit sa collaboration avec les organisations partenaires de l'EPT et s'efforce de renforcer ses liens avec d'autres organisations compétentes des Nations Unies ;
7. Prie la Directrice générale d'indiquer dans le rapport d'activité qu'elle présentera à la 186^e session du Conseil, les principaux résultats du Sommet sur les OMD et du Sommet du G-20 ainsi que les activités de suivi prévues ;
8. Prie également la Directrice générale de présenter à la 186^e session un rapport sur les principales conclusions et recommandations de l'examen de la coordination EPT, et d'y inclure des informations à jour sur la coordination EPT aux niveaux mondial et régional.

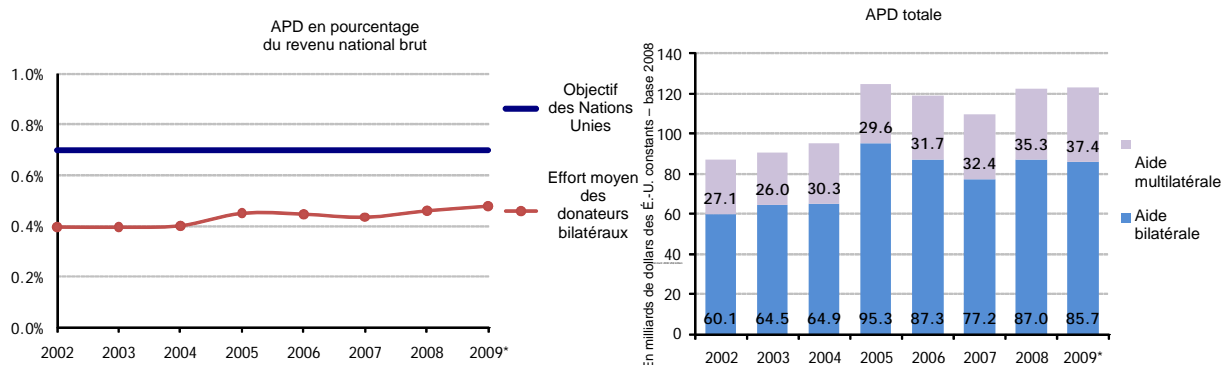
ANNEXE I

VUE D'ENSEMBLE DE L'AIDE TOTALE À L'ÉDUCATION (2002-2008)

Vue d'ensemble de l'aide totale à l'éducation 2002-2008

Les versements d'aide à l'éducation de base ont cessé d'augmenter pour la première fois depuis 2002.

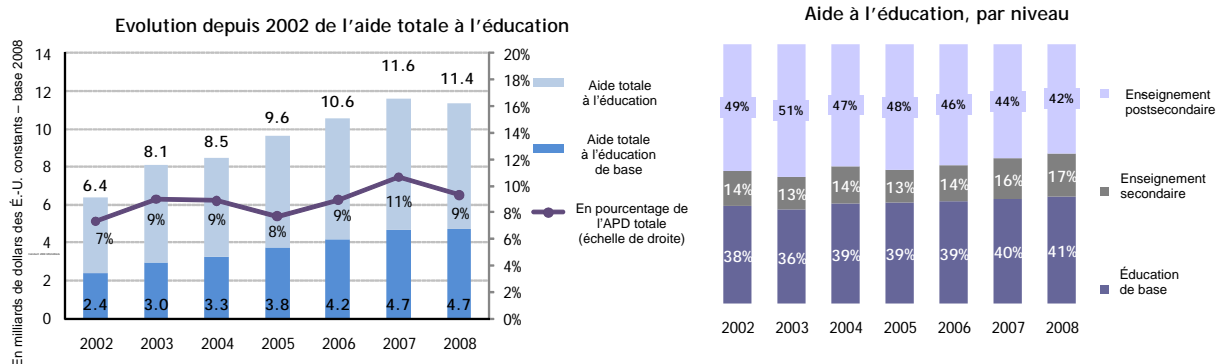
Aide publique totale au développement



En pourcentage du revenu national brut, l'APD progresse lentement depuis 2002, les donateurs bilatéraux ayant consacré à l'aide en moyenne 0,48 % de leur revenu national en 2009.

En valeur absolue, l'APD progresse régulièrement depuis 2002, avec des pointes en 2005 et 2006 qui correspondent essentiellement à des allègements de la dette. Cependant, entre 2008 et 2009, elle n'a progressé que de 0,7 %, avec un léger fléchissement de l'aide bilatérale.

Aide à l'éducation



Les versements de l'aide destinée à l'éducation de base ont cessé d'augmenter en 2008, pour la première fois depuis 2002. Les versements de l'aide totale à l'éducation ont diminué entre 2007 et 2008, ce qui correspond en grande partie à l'adoption par la France de nouvelles modalités de notification, mais aussi à une chute de l'aide à l'éducation provenant de l'Association internationale de développement (IDA-Banque mondiale).

En 2008, l'éducation de base a reçu 41 % de toute l'aide versée à l'éducation. Il n'y a pas d'amélioration notable depuis 2002, et la majeure partie de l'aide est toujours versée à l'enseignement postsecondaire.

Note :

- Ce travail d'analyse, fait en juin 2010 par l'équipe de rédaction du Rapport mondial de suivi sur l'EPT, se fonde sur les bases de données en ligne du CAD de l'OCDE, où l'on trouve des données annuelles agrégées et des données sur d'aide tirées des systèmes de notification des pays créanciers. Tous les chiffres représentent des versements, c'est-à-dire des transferts internationaux déjà effectués – qu'il s'agisse de ressources financières ou de biens et services dont la valeur marchande est évaluée par le donateur – et sont exprimés en dollars constants des États-Unis – base 2008.
- **APD bilatérale et APD multilatérale :**
L'aide versée par des donateurs bilatéraux au budget de base d'organismes multilatéraux est comptabilisée comme APD multilatérale. Ainsi, l'aide versée par des donateurs bilatéraux à des organisations multilatérales est comptabilisée comme aide multilatérale, mais l'aide versée par des donateurs bilatéraux à des organismes multilatéraux et destinée à un secteur spécifique (par exemple, l'éducation) est comptabilisée comme aide bilatérale fournie par le donateur en question.
- **Définition de l'aide totale à l'éducation et de l'aide totale à l'éducation de base :**
L'aide totale à l'éducation inclut 20 % de soutien aux budgets généraux.
L'aide totale à l'éducation de base inclut 10 % de soutien aux budgets généraux et 50 % d'allocations directes au secteur éducatif, les montants n'étant pas précisés.
- Les chiffres de l'APD totale en 2009 sont provisoires.

ANNEXE II

CALENDRIER DES PRINCIPALES RÉUNIONS/MANIFESTATIONS RELATIVES À LA COORDINATION DE L'EPT (ARRÊTÉ EN JUILLET 2010)

Date	Manifestations/réunions	Lieu	Organisateur	Notes
2010				
Septembre				
2	Première réunion du groupe consultatif d'experts sur l'annulation de la dette et les approches innovantes du financement de l'éducation	Paris (France)	UNESCO	
Début septembre	Réunion du Conseil international consultatif sur l'EPT	Paris (France)	UNESCO	
8	Journée internationale de l'alphabétisation et cérémonie de remise des prix	Paris (France)	UNESCO	
20-22	Réunion plénière de haut niveau sur les OMD Manifestation en marge du Sommet sur l'éducation et du Sommet sur les OMD	New York (États-Unis)	ONU UNESCO, UNICEF, Qatar et « Save the Children »	
27-29	Conférence mondiale sur la protection et l'éducation de la petite enfance	Moscou (Russie)	UNESCO	
Octobre				
5	Cérémonie de la Journée mondiale des enseignants	Paris (France)	UNESCO	
21-23	Conférence internationale : l'éducation pour le développement des ressources humaines	Bangkok (Thaïlande)	UNESCO-APEID	
Non précisée	Rapport à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable	New York (États-Unis)	ONU	
Novembre				
11-12	5 ^e Sommet du G-20	Séoul (Corée du Sud)	Corée du Sud	
Décembre				
À préciser	11 ^e réunion du groupe de travail sur l'EPT	Paris (France)	UNESCO	
2011				
À préciser	10 ^e réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT	Thaïlande	UNESCO	